

HST 2607 Séminaire d'histoire des Amériques II : École, ethnies et religions au Québec, XVIIIe-XXe siècles

Hiver 2021

Responsable : Brigitte Caulier

Objectifs

1. Retracer les étapes de la construction d'un système scolaire au prisme du rôle joué par les appartenances ethnolinguistiques et religieuses.
2. Voir la place, dans les programmes, de l'instruction religieuse et de l'éducation religieuse.
3. Voir les limites de leur implantation à l'échelle locale.
4. Définir les notions : confessionnalité, neutralité, laïcité, déconfessionnalisation.
5. Se donner les outils de réflexion sur les grands débats actuels à propos du système scolaire.

Contenu

Au Québec, le système scolaire public se développe dans un contexte de dualité linguistique. Les enjeux identitaires s'y expriment sur le terrain de la confessionnalité. Les Églises, par le biais de deux Comités confessionnels, catholique et protestant, défendent à l'École leur vision de la société « idéale » chrétienne et de l'ordre social. La religion devient une matière du cursus primaire et secondaire, avec ses manuels, ses programmes, son horaire, ses exercices et son évaluation. Toutefois, l'accueil des élèves juifs, la présence d'enfants catholiques anglophones ou protestants francophones révèlent les rigidités de l'École, tout comme son adaptation obligée, particulièrement à l'échelle locale.

Le système scolaire biconfessionnel tel qu'on a pu le connaître au XXe siècle est le fruit d'une longue élaboration où plusieurs essais ont valorisé la neutralité des écoles ou une mixité religieuse temporaire en pleine colonisation. Des écoles privées ont poursuivi parallèlement des objectifs d'éducation qui seront retracés et comparés au secteur public. S'appuyant sur l'analyse des documents d'archives, les participantes et les participants pourront soupeser la diversité des conceptions autour de la confessionnalité, de la neutralité et de la laïcité et leur évolution dans le temps.

Fonctionnement

1re étape	La professeure présentera un tableau général de la période étudiée ainsi que la problématique valorisée dans ce séminaire.
2e étape	Chaque étudiant-e préparera un travail (12 pages maximum) sur un thème qu'il aura choisi à partir d'un corpus d'archives.
3e étape	Chaque étudiant-e présentera les résultats de son travail au groupe qui en discutera le contenu et la forme.

Évaluation

- Collecte des sources pertinentes sur le thème choisi : 10%
- Grille d'analyse des sources : 10%
- Travail écrit : 50%
- Présentation orale : 15%
- Participation aux discussions (qualité, fréquence) : 15%

Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

[Politiques départementales](#)